

## ADJUVANTATION

■ AGENT DE DÉMOULAGE DIFFÉRÉ DES BÉTONS



## LES + PRODUIT

- ▶ Base végétale (classement SYNAD)
- ▶ Démoulage de haute qualité
- ▶ Meilleur respect de l'environnement et de la santé des utilisateurs

## CONSOMMATION

- ▶ 60 m<sup>2</sup> au litre sur banches métalliques
- ▶ 40 m<sup>2</sup> au litre sur banches en contreplaqué

## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- ▶ Classification SYNAD 2019 des agents de démoulage

## CONDITIONNEMENT

- ▶ Bidon de 20 litres
- ▶ Fût de 210 litres
- ▶ Container de 1 000 litres

## CONSERVATION

- ▶ **36 mois**  
à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert, stocké entre - 5°C et + 35°C

## GARANTIE

- ▶ R.C. Fabricant

**ASSISTANCE TECHNIQUE** : ParexGroup SAS assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

**0 826 08 68 78** Service 0,15 € / min + prix appel

**DOCUMENTATION TECHNIQUE - Janvier 2023**

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur [parexlanko.com](http://parexlanko.com).

**PAREXGROUP SAS** 19 place de la Résistance - CS 50053  
92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00

PAREXLANKO est une marque du groupe Sika.

**PAREXLANKO**

# 357 LANKODEM VEG



## DESCRIPTION

- Produit de démoulage différé prêt à l'emploi qui, pulvérisé à la surface d'une banche métallique ou en bois, assure le décoffrage de tout béton démoulé après durcissement.
- **357 LANKODEM VEG** est élaboré à partir de matières premières végétales, dans le souci du respect de l'environnement et de la santé des utilisateurs.
- **357 LANKODEM VEG** ne laisse pas de trace huileuse sur le béton après décoffrage et permet l'application future d'enduit et de peinture selon les conditions définies par les règles de l'art de l'application des revêtements.

## DOMAINES D'APPLICATION

- Réalisation de bétons banchés,
- Réalisation de bétons préfabriqués étuvés (jusqu'à 70°C), ou non.

## CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : liquide jaune à brun clair
- **Densité à 20°C** : env 0,90 à 20°C
- **Point éclair** : > 61°C
- **Biodégradabilité** : > 60 % à 28 jours selon classement SYNAD.
- **Classification SYNAD** : Végétal

## MISE EN ŒUVRE

## ■ APPLICATION DU PRODUIT

- **357 LANKODEM VEG** s'emploie pur.
- Appliquer par pulvérisation (tout type d'appareils) sous forme de film régulier, sans manque ni surcharge.
- La pression du pulvérisateur doit être de 3 bars minimum.
- Afin d'éliminer tout excès d'huile, nous recommandons, après pulvérisation, le passage de la raclette.

## ■ MATÉRIEL

- Pulvérisateur adapté (buse jet plate de type 110.01 ou 110.02)
- Pression : 3 bars minimum

## Classification SYNAD des agents de démoulage Version 2019

Sécurité feu		☹☹
Utilisateur / Environnement	Hygiène	☹☹☹☹
	COV	☹
	Biodégradabilité	☹

☹ Critère favorable ☹ Critère défavorable

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer sur des matières plastiques (pour des supports spéciaux type synthétique ou PU, il est recommandé d'effectuer un test de compatibilité avant toute utilisation).
- Températures d'utilisation comprises entre - 5°C et + 35°C.
- Ne pas mélanger avec d'autres huiles ou solvant.
- Bien nettoyer le pulvérisateur avant utilisation de **357 LANKODEM VEG**.
- Produit pulvérisé (3 bars minimum) : port obligatoire des EPI (lunette de sécurité, gants imperméables conforme à la norme NF EN374, vêtement de protection, protection respiratoire masque type FFP2).
- Conserver les emballages à l'abri du soleil, ne pas fumer à proximité.
- Ne pas appliquer sur les matériaux en contact direct avec les denrées alimentaires.
- Protéger la végétation aux abords des zones traitées.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.